

CISION CODE 68
PLUS SERVICE AUX HEBDOS
POUR DIFFUSION LE 24 MARS À 9 H 30

Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales

Le gouvernement du Québec octroie plus de 6 M\$ pour la construction d'une nouvelle caserne de pompiers dans la Vallée-du-Richelieu

Mont-Saint-Hilaire, le 24 mars 2023. – Au nom de la ministre des Affaires municipales, M^{me} Andrée Laforest, le député de Borduas, M. Simon Jolin-Barrette, ainsi que le député de Chambly, M. Jean-François Roberge, ont annoncé aujourd'hui qu'une somme de 6 600 000 \$ a été accordée à la Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu (RISIVR) pour la construction d'une nouvelle caserne de pompiers, la caserne 21.

Au terme du projet, le bâtiment situé au 700, boulevard Yvon-l'Heureux Nord à Belœil permettra à la RISIVR de continuer de desservir ses six municipalités partenaires, soit Mont-Saint-Hilaire, Saint-Basile-le-Grand, McMasterville, Otterburn Park, Saint-Mathieu-de-Belœil et Belœil. La nouvelle caserne répondra notamment aux besoins d'espace de l'ensemble du personnel de la RISIVR. Elle comprendra entre autres un garage avec huit portes pour les véhicules d'intervention, un garage pour un bateau et sa remorque, deux salles de conférence, plusieurs espaces de rangement, des aires de vie, un gymnase et une aire de décontamination. Son positionnement dans un secteur commercial et sur un axe routier principal lui permettra de satisfaire aux exigences de temps de réponse pour l'ensemble du territoire desservi.

Citations :

« La sécurité des citoyennes et citoyens de la Vallée-du-Richelieu passe nécessairement par des infrastructures municipales de qualité. C'est pourquoi il est primordial pour notre gouvernement d'investir afin d'assurer le maintien et l'amélioration des services qui leur sont offerts. La construction de cette nouvelle caserne de pompiers était un projet attendu dans la région et je suis très fier que ce soutien financier permette sa réalisation. »

Simon Jolin-Barrette, député de Borduas, ministre de la Justice et leader parlementaire du gouvernement

« La caserne 21 a été pensée pour bien répondre aux besoins du territoire en matière de sécurité incendie. Ses nombreux espaces de rangement, ses équipements et ses aires communes contribueront à rendre ce bâtiment optimal afin de servir la collectivité. Je partage la fierté de celles et ceux qui participent à la réalisation de ce projet! »

Jean-François Roberge, député de Chambly, ministre de la Langue française, ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne, ministre responsable des Institutions démocratiques, ministre responsable de l'Accès à

l'information et de la Protection des renseignements personnels, et ministre responsable de la Laïcité

« Contribuer à offrir des infrastructures qui répondent aux besoins de la population est source de fierté pour notre gouvernement. L'annonce d'aujourd'hui représente bien notre volonté d'être en action pour les municipalités et leurs citoyennes et citoyens, afin de créer des environnements agréables et sécuritaires. Je félicite d'ailleurs tous les gens impliqués dans le projet! »

Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales

« En cohérence avec la mission de la RISIVR d'offrir les meilleurs services en sécurité incendie aux citoyennes et citoyens du territoire, il était opportun de procéder à une mise à niveau de nos établissements, qui ne correspondent plus à la réalité de la régie incendie créée en 2019 et de son service 24/24, 7/7. Il a donc été décidé, en collaboration avec nos cinq autres municipalités partenaires, de construire une nouvelle caserne sur le territoire de la ville de Belœil. Les étapes préparatoires étant maintenant complétées et la construction entamée, nous sommes heureux et très reconnaissants de recevoir l'aide financière du PRACIM afin de nous soutenir dans l'amélioration des services offerts aux citoyennes et citoyens. »

Normand Teasdale, président de la Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu et maire de la Municipalité de Saint-Mathieu-de-Belœil

Faits saillants :

- L'aide financière provient du [Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales \(PRACIM\)](#), qui est issu du [Plan québécois des infrastructures \(PQI\) 2022-2032](#). Celui-ci prévoit des investissements de plus de 7,4 milliards de dollars dans le secteur des infrastructures municipales, sous la responsabilité du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).
- Le PRACIM a été [lancé le 13 avril 2022](#). Ce programme poursuit les mêmes objectifs que son prédécesseur, le RÉCIM, en étant toutefois plus généreux et accessible, notamment grâce à son enveloppe de 600 millions de dollars.

Liens connexes :

Pour en savoir plus sur les activités du MAMH, suivez-nous dans les médias sociaux :



facebook.com/AffairesMunicipalesHabitation



twitter.com/MAMHqc



linkedin.com/company/ministere-des-affaires-municipales-et-de-l-habitation

– 30 –

Sources : Léonie Bernard-Abel
Attachée de presse
Cabinet de la ministre
des Affaires municipales
418 999-1939
Leonie.Bernard-Abel@mam.gouv.qc.ca

Mélanie Dubuc Lussier
Directrice
Bureau de circonscription du
député de Borduas
450 464-5505

Information : Équipe des relations de presse
Direction des communications du
ministère des Affaires municipales
et de l'Habitation
418 691-2015, poste 83746